



COMMUNIQUE DE PRESSE

IMPOSSIBLE N'EST PAS FNAC

Merci Patron ! Déjà condamnée pour discrimination, harcèlement et licenciement abusif, la FNAC récidive ! Un acte dépourvu d'humanité, reflétant un autoritarisme injuste et indigne d'une telle entreprise qui ne peut plus plaider le droit à l'erreur pour cacher sa politique sociale destructrice.

Il ne faut pas s'embarrasser, un « bout de papier » suffit pour envoyer en galère deux salariés, dont un élu FO dont l'activité syndicale et la ténacité dérangent.

A bas la dignité des travailleurs, la direction ne manque pas d'imagination, d'audace et d'omnipotence pour faire le ménage dans ses effectifs.

L'entreprise n'a, ainsi, pas hésité à se séparer d'un autre salarié, pas assez docile à leur goût, en espérant masquer la discrimination syndicale du limogeage de notre représentant.

Faute d'être capable de résoudre les conflits et d'assumer ses responsabilités, la FNAC élimine les perturbateurs. Mais jusqu'où ira l'entreprise pour faire taire les travailleurs revendiquant leur droit à la dignité ?

Le droit à l'erreur ne serait réservé qu'aux tout-puissants pour leur permettre de transgresser les droits fondamentaux.

Le Syndicat du Commerce FO 75 et la Section fédérale FO Commerce&VRP condamnent fermement ces comportements et invitent ses militants et les salariés de la FNAC à venir soutenir leurs collègues le :

Samedi 6 janvier 2024, à la FNAC des Champs Elysées, à 15h.

TOUS UNIS POUR DIRE STOP A LA REPRESSION CHEZ LA FNAC !

Paris, le 5 janvier 2024

Contacts

Gérald GAUTIER, Secrétaire de la Section fédérale du Commerce & VRP : 06 60 86 28 29

Alexandre BEY, élu FO au CSE Fnac Champs Elysées : 06 95 51 80 40

Carole PRIOULT, Secrétaire Générale du Commerce de Paris : 06 18 10 45 75